Image not found or type unknown

Régularisation de sans visa

Par **Mesrine**, le **14/01/2016** à **22:57**

Bonsoir
Je suis Algérienne entrée en freanceua deux ans sans visa j ai eu une fille avec un resident français de nationalité algérienne je l'ai quitte juste après l accouchement de ma fille cause de violence conjugale. J ai connu un homme après ça je l'ai épousé c un français le mariage à eu lieu y'a deux mois g déposé une demande à la préfecture ils m ont donné rdv dans quelques jours pour fournir un dossier mais ils me demandent la preuve de mon entrée en France chose que je ne possède pas pas . svp je voudrais savoir la suite potentielle à ma demande . merci et si possible la situation de ma fille dans le cas

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés